

Préfecture
Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau du Droit de l'Environnement
Dossier suivi par Hélène KNIDLER
☎ : 05 62 61 44 64
pref-environnement@gers.gouv.fr
Horaires d'ouverture du service :
Lundi au vendredi
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

A Auch, le

3 5 2018 2018

Monsieur le Directeur,

Je vous serais obligé de bien vouloir assurer l'insertion du communiqué ci-joint concernant la consultation du public sur la demande d'enregistrement déposée par l'EARL DU NAIN relative à l'extension d'un élevage de porcs en plein air, situé sur le territoire de la commune de Beaumarchés.

Il est impératif que cette insertion soit effectuée **au plus tard** le :

VENDREDI 23 Février 2018 - Edition GERS (15 jours avant le début de la consultation)

Vous voudrez bien adresser la facture correspondante à :
EARL DU NAIN
Monsieur Jean-Pierre CHAUVIN
lieu-dit «Nain»
32160 - BEAUMARCHES
☎ : 05.62.09.69.45.30

et me faire parvenir, le justificatif de l'insertion à l'adresse suivante : Préfecture du Gers - Bureau du droit de l'environnement - à l'attention de Mme Hélène KNIDLER - 3 Place du Préfet Claude Erignac - BP 10322 - 32007 AUCH CEDEX

Mes services sont à votre disposition si vous deviez rencontrer une quelconque difficulté.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la préfète et par délégation,
Le chef de bureau du droit de l'environnement



Frédéric GUERTENER